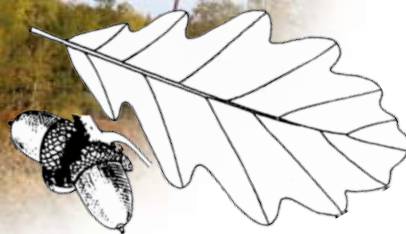


LES CHÊNES DE PAYS

FICHE ESSENCE



Chêne sessile

Chêne sessile
Chêne pédonculé

Le Chêne sessile craint le froid et les gelées de printemps. Assez rustique, il peut accepter une faible alimentation en eau estivale et une certaine pauvreté du sol.

Le Chêne pédonculé demande des sols riches (meilleure tolérance aux sols calcaires) et bien alimentés en eau toute l'année. Il supporte l'excès d'eau temporaire et les sols argileux ou compacts. Malheureusement, son comportement pionnier l'amène à se développer sur des sols ne lui convenant pas d'où des résultats décevants et de forts risques de dépérissements, surtout en période de sécheresses répétées.



L'Oïdium donne au feuillage une couleur blanche caractéristique

Le bois de ces deux chênes est dur et durable. Il comporte une part non négligeable d'aubier, plus tendre, et qui est purgé dans beaucoup d'usages. Les utilisations sont variées en fonction de la qualité des produits : menuiserie, ébénisterie, placages, tonnellerie, charpente, parqueterie, palettes. Tous les chênes peuvent fournir du bois de feu et de trituration.

Les chênes, notamment lorsqu'ils sont installés dans des conditions ne leur convenant pas, sont sensibles aux insectes défoliateurs : chenilles du Bombyx cul-brun, du Bombyx disparate, Processionnaire du chêne, Tordeuse verte du chêne et aux champignons : Oïdium, Armillaire...

L'excès de grand gibier entraîne un abrutissement parfois systématique des rejets de taillis au profit d'espèces moins appétentes : noisetier, charme ...

La production des taillis de chênes sessile et pédonculé se situe aux alentours de 3 à 6 stères par ha et par an, pour un âge d'exploitabilité qui se situe entre 25 et 45 ans. Les futaies régulières produisent en moyenne 3 à 5 m³ de bois d'œuvre par ha et par an sur un cycle de 90 à 120 ans.



Grume de chêne pouvant être valorisée en menuiserie

On compte plusieurs variétés de chênes de pays en Poitou-Charentes. Les deux chênes susceptibles de produire du bois d'œuvre sont le Chêne sessile, aussi appelé Chêne rouvre, et le Chêne pédonculé. Bien que ressemblants, il importe de savoir les distinguer car leur comportement diffère sensiblement.

Le Chêne pédonculé est un arbre au port massif, irrégulier avec des branches souvent tortueuses. Le gland est porté par un pédoncule. Les feuilles ont un pétiole très court. L'écorce présente de longues fissures verticales.

Le Chêne sessile est un arbre au port massif, régulier avec une branchaison en éventail et des branches plus droites. Le gland est directement inséré sur le rameau. Les feuilles ont un long pétiole. L'écorce présente des fissures à la fois verticales et transversales.

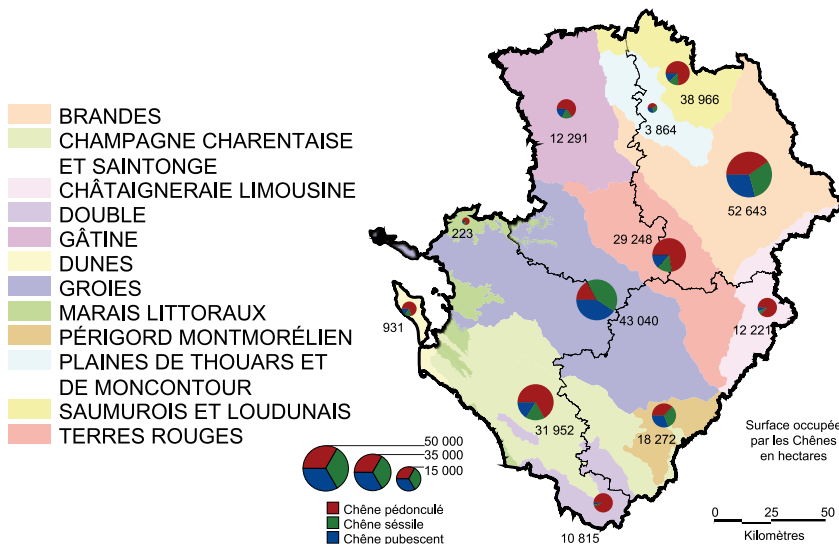
D'autres chênes sont présents : tauzin, chevelu, vert, pubescent.

Ils sont inaptes à produire du bois d'œuvre.

Très sec						
Sec						
Mésophile						
Frais						
Assez humide						
Humide						
Inondé						
	Très acide	Acide	Assez acide	Peu acide	Neutre	Calcaire

En couleur : les stations favorables

LES GRANDS CHÊNES EN POITOU-CHARENTES



Les chênes sont présents sur 230 000 ha dans la Région, soit 62 % de la surface boisée et 80 % de la surface feuillue régionale.

Les chênes sessile (ou rouvre) et pédonculé sont les plus représentés et fournissent les produits les plus intéressants. Les autres chênes sont de moindre taille et fournissent du bois de feu :

- le Chêne tauzin dans le Sud,
- le Chêne vert sur la côte,
- le Chêne chevelu dans le Nord
- le Chêne pubescent sur les sols calcaires pauvres, il peut également être intéressant pour la trufficulture.

La plupart des peuplements sont des taillis simples ou des mélanges taillis-futaies, où le chêne constitue souvent l'essence principale. Les régions de prédilection des grands chênes en Poitou-Charentes sont les Brandes, la Châtaigneraie limousine, la Gâtine, les Terres rouges, le Saumurois et Loudunais, la Champagne et Saintonge, le Périgord Montmorélien, et dans une moindre mesure la Double, les Plaines de Thouars et Moncontour, les Terres de Groies.

OBJECTIFS SYLVICOLES



Peuplement initial	Age d'exploitation	Densité finale	Circonférence d'exploitabilité	Objectifs
<p>TAILLIS SIMPLE</p> <p>Définition : peuplements feuillus issus de rejets. Cette appellation est réservée aux peuplements présentant moins de 10 tiges individualisées par ha d'un diamètre supérieur à 27,5 cm.</p>	25 - 30 ans	-	> 45 cm	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien en taillis ; • futaie régulière par conversion ; • futaie régulière par enrichissement ; • futaie régulière par transformation.
<p>FUTAIE RÉGULIÈRE</p> <p>Définition : peuplements issus de graines ou de plants et dont les arbres ont tous le même âge. Par extension, les futaies sur souches composées d'anciennes tiges de taillis individualisées et ayant l'aspect d'arbres de futaie appartiennent à cette catégorie.</p>	100 à 150 ans	60 à 100 t/ha	> 150 cm	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien en futaie régulière ; • conversion en futaie irrégulière.
<p>PEUPELEMENT IRRÉGULIER</p> <p>Peuplement comportant une ou plusieurs essences, mais dont les âges sont différents. Sont regroupés dans cette catégorie les futaies irrégulières et les mélanges taillis avec futaies.</p>	Intervention régulière tous les 15 à 20 ans (coupe de type jardinatoire).	Recherche d'un équilibre entre richesse et structure du peuplement en futaie (voir fiche peuplement irrégulier).	> 150 cm	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien en peuplement irrégulier avec ou sans enrichissement ; • conversion en futaie régulière par régularisation ; • transformation en futaie régulière par reboisement.



Ce taillis de chêne peut être :
 - soit coupé à ras pour le régénérer et fournir du bois de feu ;
 - soit être converti en futaie pour produire du bois d'œuvre, par une série d'éclaircies.



L'éclaircie dans ce perchis de chêne a permis de récolter du bois de feu et favorise la croissance en gousseur des arbres conservés

RÈGLES DE CULTURE ADAPTÉES AUX TAILLIS



Le choix d'un objectif de gestion pour les taillis de chêne dépend notamment :

- de la présence ou non d'au moins 60 perches ou petits bois d'avenir ;
- de la fertilité de la station ;
- d'éléments économiques, environnementaux ou sociaux.

Les objectifs et les règles de culture permettant de les atteindre sont détaillés dans la fiche «Le Taillis Simple», éditée par le CRPF.

Perche ou petit bois d'avenir : tige de l'âge du taillis, issue de rejets, de drageons ou d'un semis, d'essence noble (chêne, frêne, merisier, châtaignier, ...), et de bonne conformation. Cette tige est donc susceptible de fournir à l'âge adulte du bois d'œuvre.

RÈGLES DE CULTURE ADAPTÉES AUX FUTAIES RÉGULIÈRES



Maintien en futaie régulière

Situations	Régénération naturelle	Régénération artificielle
Opérations		
Reboisement	Griffage de la litière pour faciliter la germination.	Destruction de la végétation, puis travail du sol sur la ligne ou réalisation de potets.
Densité et plants, ou graines	Semis naturel à partir de semences existantes. <i>Rapidement les semis devront être dépressés pour croître normalement</i>	1 600 à 2 000 plants/ha (1-0, 1+0 ou 1S1) ; 100 à 150 kg/ha de glands. Provenance : • Chêne sessile : QPE 311 Charentes-Poitou ; QPE 103 Massif Armoricain ; • Chêne pédonculé : QRO 301 Nord Garonne pour 16 et 17 ; QRO 100 Nord-ouest pour 79 et 86.
Entretiens	Extraction des semenciers. Mise en bande du peuplement par gyrobroyage (cloisonnement cultural). Dégagement manuel sur la bande et compléments artificiels par plantation si nécessaire.	Lutte contre la concurrence du taillis (en particulier si le taillis est composé de châtaignier) par gyrobroyage dans l'interbande et nettoyage manuel sur la ligne. Désherbage chimique au cours des 3 premières années.
Dépressages	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} dépressage facultatif lorsque les semis ont 3 m de haut laissant 2 500 à 3 000 t/ha ; • 2^{ème} dépressage lorsque les semis ont 6 à 8 m de haut laissant 1 200 à 1 600 t/ha. 	Dépressage lorsque les arbres ont entre 8 et 10 m de haut, laissant 1 000 à 1 200 t/ha et couplé avec le 1 ^{er} élagage.
1^{ère} éclaircie	1 ^{ère} éclaircie vers 15 m de haut pour arriver à une densité de 800 à 900 pieds/ha.	
Éclaircies suivantes	Rotation 10 à 15 ans avec une intensité comprise entre 20 et 30 %.	
Élagage		Possible sur 6 m de haut en complément de l'élagage naturel.



NOS CONSEILS



- Concentrer les opérations d'éclaircie et d'élagage au profit des 100 à 150 tiges/ha d'avenir préalablement désignées.
- Pour les déprises agricoles et terres agricoles :**
- Privilégier la plantation (2000 à 2500 plants/ha) par rapport au semis ;
 - effectuer si possible un sous-solage et lutter vigoureusement contre la concurrence herbacée (paillage, désherbage chimique).

Conversion en futaie irrégulière

C'est l'allongement de la période de régénération naturelle qui permet de convertir une futaie régulière en futaie irrégulière. Pour plus d'information, nous vous conseillons de vous reporter à la fiche « Les futaies régulières », éditée par le CRPF.

RÈGLES DE CULTURE ADAPTÉES AUX PEUPELEMENTS IRRÉGULIERS

La gestion des peuplements irréguliers à base de chêne dépend :

- de leur richesse en tiges de futaie, estimée au travers de la surface terrière ;
- de la répartition des tiges de futaie en petits bois, bois moyens et gros bois ;
- des caractéristiques du taillis ;
- de la fertilité de la station ;
- ...

NOS CONSEILS



- Se reporter à l'ensemble des techniques sylvicoles permettant de valoriser les peuplements irréguliers à base de chêne et détaillées dans la fiche « Les peuplements irréguliers », éditée par le CRPF.



Peuplement irrégulier constitué d'un mélange futaie taillis

RECONNAISSANCE DES CHÊNES

Le Chêne sessile



Grand chêne
Feuilles à long pétiole ; glands
directement insérés sur le rameau.

Le Chêne pédonculé



Grand chêne
Feuille à pétiole très court ;
glands portés par un pédoncule.

Le Chêne pubescent



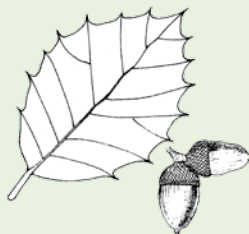
Petit chêne
Rameaux de l'année, bourgeons et dessous
des feuilles pubescentes. Glands agglomérés
à pédoncule court et cupule à écailles
pubescentes.

Le Chêne tauzin



Petit chêne
Feuilles très découpées, pubescentes,
voire veloutées des deux côtés. Glands
regroupés par deux à quatre.

Le Chêne vert



Petit chêne
Petites feuilles vert foncé et luisantes
dessus, très coriaces, lâchement dentées.
Glands présentant une petite pointe dure
et piquante.

Le Chêne chevelu



Petit chêne
Feuille coriace, un peu pubescente,
gland hérissé de longues écailles molles et
recourbées.